

question des troubles scolaires d'Ontario. Il a protesté que les Canadiens français ne sont pas responsables de ces troubles, que le règlement 17 est réputé absurde par les meilleures autorités pédagogiques, et que si la majorité française de Québec avait traité de même la minorité anglaise, des collines de Westmount aux rives du Pacifique ce serait la guerre civile. Et il n'a pas craint de montrer que seule la province de Québec a observé l'esprit et la lettre du pacte de la Confédération, qu'elle a fait son devoir dans la présente guerre, que l'imbroglio scolaire ontarien et les agissements de louches politiciens sont le grand obstacle à l'unité nationale.

Ottawa. — Le président de la Commission scolaire catholique, M. S. Genest, vient d'être forcé de comparaître devant un magistrat, pour répondre à l'accusation d'avoir passé outre aux prescriptions de l'injonction Mackell, en payant les instituteurs et institutrices bilingues, en leur remettant le salaire auquel ils avaient droit.

Pour avoir accompli cet acte d'honnêteté et de justice, il est menacé de la prison; et des religieuses et des religieux sont aussi menacés de poursuites par l'avocat irlandais, M. O'Meara, qui poursuit M. Genest, s'ils ne remboursent pas le salaire qu'ils ont reçu et qui leur appartient si légitimement.

La Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa se solidarise avec M. Genest. Et elle a porté plainte auprès de S. G. Mgr Gauthier contre l'auteur de ce nouveau mouvement de persécution. La Commission Scolaire appuie également son président.

— Le R. P. Joseph-Élie Jeannotte, O.M.I., curé du Sacré-Cœur d'Ottawa, est décédé ces jours derniers, des suites d'un accident d'automobile, à l'âge de 49 ans.

Le R. P. Jeannotte naquit à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 20 septembre 1866. Il fit ses études à l'Assomption, entra chez les Oblats de Marie-Immaculée, à Lachine, en 1885, prononça ses vœux, en 1887, à Ottawa, où il fut ordonné prêtre par Mgr Duhamel, le 9 novembre 1891. A Ottawa, il fut professeur à l'université (1891-1892), professeur au juniorat (1892-1898). Il fut ensuite maître des novices à Lachine (1898-1902), où il a construit la chapelle du noviciat en 1901. De retour à Ottawa, il fut supérieur du juniorat de 1902 à 1909, puis curé de la paroisse du Sacré-Cœur, poste qu'il occupait depuis lors.

Le R. P. Jeannotte avait joué un rôle très actif lors des démêlés scolaires de la capitale. Chef spirituel de la paroisse canadienne-française la plus prospère d'Ottawa, il a revendiqué avec une fermeté courageuse les droits de nos compatriotes persécutés; depuis quinze ans, toujours